

## ECONOMISER L'EAU

Economiser l'eau requiert un changement de pratiques facilité par des équipements adaptés

... aussi bien chez un particulier, dans une école ou dans l'espace public... grâce à l'installation de matériels hydro-économes...  
... que dans une collectivité pour la gestion de ses espaces verts : utilisation d'espèces économes en eau, arrosage adapté, techniques de paillage.

L'eau est présente sur Terre à 98 % sous forme salée dans les mers et océans. L'eau douce disponible reste rare (0,65%)

(Source : Agence de l'Eau Loire-Bretagne).

Economisons l'eau afin de :

- préserver la ressource en réduisant les prélèvements ;
- anticiper l'adaptation aux changements climatiques ;
- réduire sa facture d'eau.

### A NANTES, DES BÂTIMENTS PUBLICS MOINS EXIGEANTS EN EAU

La ville a réduit de plus de 30 % en un an ses consommations d'eau dans les équipements publics. Un travail de surveillance et de contrôle des consommations a été entrepris associé à des réglages et de la petite maintenance sur les installations (remplacement des pièces de base, mise en place d'équipements économes...). Ces interventions ont été mises en œuvre par un prestataire privé dont une part de la rémunération dépendait des économies réalisées. La ville est également intervenue sur les piscines, un autre poste de dépenses important. Des bacs tampon ont été installés afin d'absorber les variations de volume de la piscine, permettant de diminuer la consommation d'eau de près de moitié.

### L'ENTREPRISE SYMBIOSE À BLANZY (71) PROPOSE DU MATÉRIEL HYDROÉCONOME POUR TOUS

Des solutions efficaces, faciles à installer et peu onéreuses pour une réduction importante de la facture d'eau : l'installation de ces équipements permet sur un point d'eau une division par 2 ou 3 de la consommation d'eau.

L'économie générée est surtout importante dans les lieux publics. Chez un particulier, cet investissement peut être rentabilisé entre un et trois mois.

- Des «mousseurs» sur les robinets : ils permettent de diminuer le débit de 3 à 9 litres par minute. Le prix varie de 4 à 12 euros.

- Des «douchettes» économiques : elles génèrent une économie de 30 à 50 % d'eau pour un débit compris entre 6 et 9 litres par minute (contre 15 à 20 litres/mn). Les mitigeurs thermostatiques limitent le temps de recherche de la bonne température.

- Des systèmes double débit sur les toilettes : ces équipements permettent de ne vider que la moitié du réservoir. Placer une bouteille remplie d'eau dans le réservoir réduit également l'eau utilisée lors de chaque chasse d'eau.

Contact : SYMBIOSE

ZA Sainte Elisabeth 71300 MONTCEAU-LES-MINES / Tél. : 03 85 68 35 57



Fonctionnement des économiseurs d'eau ©Symbiose



Embout femelle



Embout mâle

Lien avec les orientations du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) :

Maitriser les prélèvements d'eau

## LA VILLE DE SAINT-VALLIER (71)

### OPTIMISE L'UTILISATION DE L'EAU POUR LES ESPACES VERTS



Plus de 40 variétés de graminées ©Ville de Saint-Vallier

Dès 2003, une volonté commune des élus et du service technique d'évoluer vers une gestion plus raisonnée des espaces verts a conduit à la réalisation d'un diagnostic des pratiques culturelles, des techniques et des produits utilisés. «Travailler autrement pour mieux respecter l'environnement» est le fil conducteur de ce changement de pratiques qui s'inscrit dans une démarche environnementale globale.

- Un arrosage économe** : un arrosage automatique a été mis en place, avec des tuyaux goutteurs pour les plantes et de l'aspersion pour les pelouses. Les goutteurs autorégulants utilisent entre 2 et 4 litres par heure et l'arrosage est plus efficace pour la plante. Au niveau de la place du centre-ville, l'eau d'un puit est utilisée pour assurer l'arrosage des aménagements paysagers. Un projet de réalisation d'un ouvrage de récupération des eaux de pluie est en réflexion pour l'arrosage des végétaux nouvellement plantés et/ou le fleurissement de ville où l'arrosage automatique n'est pas installé.
- Des espèces peu consommatrices en eau dans les aménagements** : plantes vivaces, rosiers, arbustes... Euphorbe, rosiers paysagers, graminées, geranium vivace... ornent les aménagements de la ville. Les plantes sont achetées en partie chez des producteurs du Morvan pour une adaptation plus facile (la plante s'est développée sous un climat plus rigoureux que celui de la ville où elle est réimplantée). En jouant sur les plantes et sur l'enrochement, l'esthétique de l'aménagement est conservée ainsi que l'unité paysagère avec le site, comme le démontre l'exemple du parterre au pied de l'Espace culturel Louis Aragon (plantes vivaces et arbustives et paillage minéral de graviers).
- Un paillage minéral et végétal** : afin de conserver l'humidité et empêcher le développement de l'herbe, pouzzolane, mulcao et graviers recouvrent les parterres.
- Un désherbage alternatif** : l'acquisition de deux brûleurs thermiques a permis un désherbage alternatif. Aucun traitement phytosanitaire n'est pratiqué depuis deux ans sur les plantes vivaces et les arbustes des aménagements. L'utilisation d'herbicides est réservée à certaines zones et sur des plantes en végétation et ciblées. La ville en général n'achète plus de produits classés toxicologiquement et utilise très peu de fongicides et insecticides pour favoriser le développement des auxiliaires (coccinelles...).
- Bilan** : le changement de pratiques requiert une adaptation du service des espaces verts de la ville. L'information sur les motivations du choix des plantes et sur l'utilisation des machines est indispensable. Les aménagements réalisés avec des plantes hydro-économes apportent également un très bon rendu paysager et favorisent la biodiversité. Cependant d'autres étapes restent à franchir dans cette amélioration des pratiques vers un développement durable. La nécessité réside aujourd'hui dans la communication sur cette démarche globale qui s'opère à Saint-Vallier au service des espaces verts de la ville.
- Coût** : le coût d'entretien des aménagements à base de plantes vivaces est nettement moins élevé qu'en fleurissement classique. Celui-ci est bien sûr réservé à des zones stratégiques.



Espace culturel Louis Aragon ©Ville de Saint-Vallier



Plantes vivaces sur les parterres ©Ville de Saint-Vallier

**Contact : Services techniques de la commune de Saint-Vallier - Service des Espaces Verts  
Rue Gambetta 71230 SAINT-VALLIER / Tél. : 03 85 67 91 50**

Paray-le-Monial utilise plantes vivaces, rosiers et arbustes dans ses espaces verts ! Elle réalise des calculs de débit par surface afin d'optimiser l'arrosage automatique de ces espaces.

**PAILLAGE MINÉRAL :**  
pouzzolane (roche volcanique de PH neutre) ou graviers.

**PAILLAGE VÉGÉTAL :**  
mulcao (fibre de cacao qui sert également d'amendement lorsque les plantes sont retirées) ou résidus de broyage obtenus des produits d'élagage.